



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

66-67 | 2012

Dynamiques de la construction des sens attendus et inattendus dans les langues

De quoi *orthographe* est-il le nom ?

Histoire des usages non savants du nom orthographe à partir de la base Frantext

Yvonne Cazal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1460>

DOI : 10.4000/linx.1460

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2012

Pagination : 153-174

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Yvonne Cazal, « De quoi *orthographe* est-il le nom ? », *Linx* [En ligne], 66-67 | 2012, mis en ligne le 15 septembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1460> ; DOI : 10.4000/linx.1460

De quoi *orthographe* est-il le nom ? Histoire des usages non savants du nom *orthographe* à partir de la base *Frantext*

Yvonne Cazal

Université de Caen Basse-Normandie – Crisco - EA 4255

Introduction

Si l'on s'en tient à sa définition en langue, le nom *orthographe* n'a pas vraiment d'histoire. Comme beaucoup d'autres noms qui relèvent d'un lexique spécialisé, son sens est très stable à travers le temps. Et la question qui nous sert de titre pourrait se refermer bien vite sur la réponse suivante : *orthographe* est le nom que l'on donne en français à (1) « l'ensemble de règles régissant la manière d'écrire les mots d'une langue »¹, puis par métonymie à (2) la « manière considérée comme correcte d'écrire un mot, ou les mots, d'une langue » et enfin, si l'idée de correction s'efface, à (3) la « manière quelle qu'elle soit d'écrire les mots d'une langue ». On peut faire l'histoire de cette *manière*, décrire le système graphique et les changements qui l'ont affecté mais l'histoire du mot lui-même tourne court, par sa stabilité même.

C'est une requête, formulée presque par hasard dans la base Frantext, qui a rouvert la question, en donnant accès aux usages. L'appel du mot *orthographe* a livré une moisson d'énoncés dont la plupart ne provenait pas du discours savant. À partir de la fin du 17^e siècle et selon une fréquence accrue qui culmine au 19^e siècle, le mot *orthographe* est attesté dans des énoncés dont la visée n'est donc pas scientifique.

¹ *TLFi*, s.v. « orthographe ».

L'orthographe dont ils parlent est une pratique normative de l'écrit, une preuve d'instruction, un instrument de promotion sociale. Sous la structure opaque de la forme nominale, la relation évoquée rattache l'orthographe au sujet qui écrit. Par rapport au discours savant qui relie l'orthographe au mot, à la langue, il y a là un changement de perspective qui fait surgir les nouveaux usages, objets de notre étude.

Le matériau livré par Frantext est fait d'énoncés attestés, situés chronologiquement et par genre textuel. Nous n'avons conservé que les occurrences relevant des textes de fiction (théâtre et romans) ainsi que les correspondances en excluant (sauf pour le 16^e siècle) les textes scientifiques, grammaires et traités. Nous disposons ainsi d'un corpus formé d'énoncés contenant le mot *orthographe* entouré d'un contexte étroit mais suffisant à identifier son comportement syntaxique², corpus que nous avons organisé en séries diachroniques. Quelques traits d'une histoire des usages du mot *orthographe* semblaient se dégager. En changeant de domaine, en effet, *orthographe* acquiert la possibilité d'entrer dans des constructions nouvelles par lesquelles sa signification se différencie. Une évolution se dessine, des premiers témoins jusqu'en 1950, qui prend deux directions différentes selon que l'*orthographe* désigne la *manière d'écrire* d'un individu, ou selon qu'elle désigne la *manière d'être écrit* et se rapporte à l'objet, le mot, l'écrit. Nous complétons ce double parcours, d'une analyse, centrée sur le 19^e siècle, où nous mettons en évidence quelques lignes de force de la représentation de l'orthographe que construisent les associations lexicales livrées par les contextes.

I. Données

En raison du mode de constitution et de fonctionnement de la base Frantext³, la mesure de la diffusion du mot n'est exprimée ici qu'en termes de fréquence relative. Au début de son histoire, le mot *orthographe* reste un mot rare, exclusivement représenté par des textes savants et didactiques, jusqu'à la deuxième moitié du 17^e siècle qui livre les premiers emplois non-savants. Au 18^e siècle, dans ces mêmes emplois, le mot se rencontre deux fois plus souvent qu'à la période précédente. Mais c'est au 19^e siècle que les emplois deviennent vraiment nombreux : pour la première moitié du siècle, la fréquence des attestations est deux fois et demie plus importante qu'au 18^e siècle, elle augmente encore légèrement dans la deuxième moitié, elle se stabilise à ce niveau de 1900 à 1950⁴, avec un léger fléchissement qui s'accroît notablement à la fin du 20^e siècle.

² Pour identifier les changements dans la signification du mot, nous nous aidons du classement des noms proposé par (Flaud et Van de Velde, 2000) dont nous utilisons la corrélation stricte entre comportement syntaxique spécifique et type de nom.

³ La base Frantext, en effet, ne permet pas d'échantillonner les textes qui sont de longueur inégale. Ainsi, par exemple, la *Correspondance* de George Sand, en données brutes, est surreprésentée car le texte est long et l'auteur y commente longuement les progrès de ses enfants en matière notamment d'orthographe. Frantext fournit en revanche le nombre total de mots pour une tranche chronologique donnée, auquel on peut rapporter le nombre d'occurrences d'*orthographe* : ce qui permet d'établir une fréquence d'emploi.

⁴ Les occurrences sont désormais très nombreuses : alors que le nombre d'attestations n'est que de 61 pour le 18^e siècle, il est de 142 pour les années 1800-1850, 216 pour la période 1850-1900 et 202

II. La naissance du mot, dans le discours savant

Quand il apparaît au 14^e siècle⁵, *orthographe* est un mot savant. Il est calqué sur le latin *orthographia*⁶, d'abord sous la forme *orthographie* (qui est la forme attendue⁷) puis sous la forme *orthographe* qui prévaut à partir du milieu du 16^e siècle. Le mot désigne « la manière, considérée comme correcte, d'écrire les mots d'une langue » dont la description occupe une partie, parfois autonome⁸, des traités de grammaire. Le mot est rare en moyen français où le discours grammatical se tient encore très majoritairement en latin, et les premiers emplois sont redoublés d'une glose explicative :

Exemple 1 : Et dit qu'en .III. mamelles lait/ A, qui point tarir ne lait :/ En l'une a lait d'orthographe,/ Qui bien espeller signifie,/ En l'autre lait de prosodie,/ Qui a prononcier s'estudie,/ Et la tierce sinstasis est,/ Qui rent le parler propre et prest⁹.

Cette reformulation (*qui bien espeller signifie*) met en évidence que le mot véhicule l'idée, sinon d'une norme du moins d'un *bon usage*¹⁰ à suivre, qui peut être exprimée par un élément du contexte, comme *bien faire* ou *corriger* dans cet exemple du *Formulaire* d'Odart Morchesne qui date de 1426 :

pour la première moitié du 20^e. Les données pour la période 1900-1950 ne présentent plus d'emplois nouveaux par rapport à la période précédente : elles ne seront, sauf exception, pas prises en compte.

⁵ La plus ancienne attestation, donnée par le DMF (*Dictionnaire du moyen français*), est datée de la première moitié du 14^e siècle. Le verbe *orthographier* n'est attesté que plus tardivement au début du 15^e siècle. Sauf indication contraire comme ici, tous nos exemples sont empruntés à la *Base textuelle FRANTEXT*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Le cas échéant, les italiques sont nôtres.

⁶ À partir du préfixe *ortho-*, « correct, conforme à la règle » et *graphia*, « écriture ».

⁷ Philippe Selosse (2009) avance l'hypothèse que le remplacement de *orthographie* par *orthographe* est dû au changement de statut de l'orthographe. D'abord discipline parmi d'autres, « s'inscrivant dans un paradigme des disciplines en *-graphie* (comme *géographie*) » l'*orthographe* quitte ce statut subalterne pour désigner « un savoir transcendant, partie intégrante de tous les savoirs, auxquels s'intéressent des gens de tous milieux et professions », ce dont témoignerait ce changement morphologique.

⁸ Les premiers traités d'orthographe française (*Tractatus orthographiae* of T. H., *Orthographia Gallica*) apparaissent au 14^e siècle, à destination de l'Angleterre et d'un public désireux d'acquiescer ou de corriger une pratique du français qui n'est plus leur langue maternelle. POPE, M., 1910, « *The Tractatus orthographiae* of T. H., Parisii studentis », *The Modern Language Review*, 5:2, p. 185-193, JOHNSTON R.C., 1987, *Orthographia Gallica*, Anglo-Norman Text Society, Plain Text series 5, London.

⁹ « dans l'une, il y a le lait d'orthographe qui signifie épeler correctement », *Livre de mutation de Fortune* (1400-1403 : t. 2, p. 127) DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*.

¹⁰ L'écrit manuscrit se caractérise par la grande variance des formes écrites. L'imprimerie ne met pas fin à cette situation mais accentue le besoin de régularités, les débats portant (16^e - 17^e siècles) sur le choix du principe d'écriture (étymologisante ou au contraire phonétique) à adopter. La rédaction de dictionnaires (2^e moitié du 17^e siècle) fournit les instruments de la fixation de la norme qui continue de fluctuer au fil des éditions successives (18^e siècle). Ce n'est qu'au 19^e siècle que la norme devient unique et prescriptive, excluant les variations.

Exemple 2 : Car, s'il n'est bon gramairien, difficile est qu'il saiche bien faire ne orthographier lettres. Et ne doit point signer une lettre qu'il ne l'ait veue au long et corrige, s'il y a a corrugier tant ou langaige comme en l'orthographie¹¹.

C'est cette perspective normative qui le distingue d'*écriture*, beaucoup plus usuel et moins marqué, qui désigne « la forme graphique d'un mot, quelle qu'elle soit ». La détermination du mot est celle d'un nom abstrait : aussi longtemps qu'il relève du discours savant, le mot est employé avec l'article défini, *l'orthographe*. Les adjectifs qui l'accompagnent (*l'orthographe françoise*) sont exclusivement des adjectifs relationnels ou classifiants (*orthographe nouvelle, ancienne*) qui en restreignent l'extension¹². Ce type de détermination montre que *l'orthographe*, art ou discipline, existe en dehors du sujet scripteur. Celui-ci ne fait que la « suivre » (4) ou dit qu'il avait *délibéré de la suivre* (5) ; bien ou mal, elle est *reçue* (4) :

Exemple 4 : Quant à l'orthographe, j'ay plus suyvy le commun et antiq'usage, que la Raison : d'autant que cete nouvelle (mais legitime à mon jugement) façon d'ecrire est si mal receue... (Du Bellay, *Deffence*, « Au lecteur », 1549, 182, R028)

Exemple 5 : [...] j'avoy deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe *de mon livre* la plus grand part des raisons de Louis Meigret, homme de sain et parfait jugement (...) Si tu m'accuses d'estre trop inconstant en l'orthographe *de ce livre*. (Ronsard, *les Odes* (1550), « avertissement au lecteur », S717)

Le mot ne reste pas au 16^e siècle cantonné aux grammaires et traités. Contrairement à d'autres branches du savoir sur la langue (*syntaxe, prosodie, ...*), l'orthographe gagne le paratexte des œuvres littéraires, préfaces, avertissements au lecteur où l'écrivain (et parfois l'imprimeur) justifie le système de représentation écrite adopté dans son livre. Depuis les années 1530¹³, en effet, l'orthographe est devenue un sujet polémique. L'usage graphique étymologisant, hérité de la tradition manuscrite du Moyen Âge finissant, est remis en cause par les partisans d'une écriture exclusivement phonographique. Deux types de représentation écrite sont désormais en concurrence qui obéissent à des principes opposés¹⁴ : l'orthographe ancienne correspond à l'usage commun (*le commun*

¹¹ *Le Formulaire d'Odart Morchesne*, (fol. 195 v°), D.M.F., s. v. « orthographier ». Il s'agit d'une description des compétences requises par le notaire du roi.

¹² Parfois l'adjectif ne fait que redoubler le préfixe *ortho-*, signe que ce dernier peut se trouver désémanisé :

Exemple 3 : Il y mourra, ou il apprendra à la posterité la mesure des vers de Plaute et la *maye* orthographe d'un mot Latin (Montaigne, *Essais*, 1592, 241, S404)

¹³ 1530 est l'année de la parution de la première grammaire du français, rédigée par J. Palsgrave qui ouvre la controverse orthographique. Ses propositions de réforme sont reprises et développées d'abord par les imprimeurs (la *Briefve doctrine* de G. Tory paraît en 1533) puis par les grammairiens comme Louis Meigret, chef de file des partisans d'une orthographe phonocentrée.

¹⁴ L'orthographe *ancienne*, en usage depuis le 14^e siècle, superpose à la représentation du signifiant sonore (par ex. la forme *dete*, « dette ») des lettres muettes (*debte*), évocatrices du mot latin de même signifié (*debita*) et par lesquelles le lecteur accède directement au sens du mot. Ce graphocentrisme,

et antiq'usage) (4), tandis que la *nouvelle façon d'écrire* est encore un choix militant qui peut faire reculer l'écrivain (5) ou le faire s'en remettre à l'imprimeur (6) :

Exemple 6 : Au reste, quant à l'orthographe pour n'estre veu ou trop curieux innovateur, ou trop superstitieux imitateur de l'antiquité, je l'ay layssé à la discretion de l'Imprimeur (Boaistuau, *Le théâtre du monde*, 1558, « advertisement au lecteur » R653)

Dans ces textes liminaires comme dans le discours savant, l'orthographe est presque exclusivement rapportée à l'objet écrit, la *lettre* (2), le *mot* (3) le *livre* (5). Le nom, en tant que déverbal, est pourtant susceptible *a priori* de recevoir deux types d'arguments distincts de sorte que, dans la construction *l'orthographe de x*, *x* peut représenter soit l'objet écrit, soit le sujet scripteur. Cette possibilité semble être actualisée dans cet exemple de Ronsard au moyen du déterminant possessif, *mon orthographe*,

Exemple 7 : Il ne faut aussi que le volage lecteur me blâme de trop me louer, car s'il n'a autre argument pour médire que ce point là, ou mon orthographe, tant s'en faut que je prenne égard à tel ignorant, que ce me sera plaisir de l'ouir japper, et caqueter, aiant pour ma deffence l'exemple de tous les Poëtes Grecs (Ronsard, *Odes*, 1550, 23, S717)

qu'on pourrait comparer à (8) qui date de la fin du siècle suivant :

Exemple 8 : Conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardais l'autre jour son écriture ; elle ressemble tout à fait à la vôtre. Son orthographe est parfaite ; cela n'est-il pas joli ? (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1680-1696, R235)

Sous l'identité de surface, la construction recouvre des relations différentes. En (8), l'antécédent du possessif est bien un agent, l'enfant qui écrit et qui orthographie : *son orthographe* désigne « sa connaissance des règles et l'application qu'elle en fait ». Rien de tel en (7) où *mon orthographe* désigne « le système de représentation des sons par la graphie que je recommande ». Le syntagme désigne un système moins radicalement phonographique que celui de Louis Meigret (5) dont il s'inspire¹⁵. Le possessif oppose le système de Ronsard aux systèmes concurrents comme le ferait un adjectif classifiant. L'orthographe demeure au 16^e siècle une réalité extérieure au sujet.

adapté à des lecteurs et scripteurs professionnels pour qui le latin est la langue de travail, est dénoncé au 16^e siècle par les partisans d'une écriture phonocentrée, parmi lesquels on trouve les poètes (Marot, Ronsard).

¹⁵ L'orthographe dite 'de Ronsard' dans les *Odes* ne retient que quelques traits du système de Meigret, des considérations commerciales et le sentiment de ses responsabilités de chef de file de la Pléiade ont conduit le poète à ce compromis (Catach, 1968 : 108-127).

III. Le 17^e et le 18^e siècles : l'intériorisation de l'orthographe

3.1. Les premiers témoins

Pendant la première moitié du 17^e siècle, le domaine d'emploi du mot *orthographe* reste le même qu'au 16^e siècle, traités savants ou bien préfaces et avertissements au lecteur. Les débats sont encore vifs mais le contexte a changé : l'élaboration de dictionnaires, l'entreprise d'étatisation de la langue, la fondation de l'Académie (1635) font tendre vers l'établissement d'une norme unique¹⁶ qui s'établit à partir d'un *bon usage*, celui des aristocrates et des lettrés. C'est dans ce contexte que le mot conquiert, à partir de la deuxième moitié du siècle, un nouveau domaine d'emploi, celui des œuvres littéraires. Le point de passage est d'abord fourni par le théâtre, exemplairement les pièces de Molière. La comédie, à des fins de satire sociale, attribue à un personnage un type de discours dont il reçoit sa caractérisation :

Exemple 9 : [...] en ce que certains ignorants compositeurs desdites inscriptions renversent, par une barbare, pernicieuse et détestable orthographe, toute sorte de sens et raison, sans aucun égard d'étymologie, analogie, énergie, ni allégorie quelconque, au grand scandale de la république des lettres... (Molière, *Les Fâcheux*, 1662, III,2, R368)

C'est ici la citation¹⁷ du discours savant de la controverse orthographique qui motive l'emploi du mot. L'occurrence suivante témoigne de la diffusion de la notion, au-delà du cercle des spécialistes, auprès des négociants aisés ou peut-être des gentilshommes.

Exemple 10 : Maître de philosophie. Que voulez-vous que je vous apprenne ? Monsieur Jourdain. Apprenez-moi l'orthographe. Maître de philosophie. Très-volontiers. Monsieur Jourdain. Après vous m'apprendrez l'almanach, pour savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a point... (Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1671, II, 4, R388)

Une autre source importante d'attestations de l'usage du mot dans des œuvres littéraires est fournie par le genre épistolaire, genre frontière où les énoncés qui font apparaître le mot *orthographe* ne sont plus délégués à un personnage fictif mais assumés par l'auteur. La correspondance est désormais, au 17^e siècle, un élément important de la sociabilité aristocratique :

Exemple 11 : La lettre est figée, comme je disais, avant que la feuille qui chante soit pleine ; la source est entièrement sèche. On pâme de rire avec moi du style, de l'orthographe. Voici quelques traits que vous reconnaîtrez. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 2, 1675-1680, R227)

¹⁶ Le dictionnaire de l'Académie (1694) donne la définition suivante : « L'Art et la manière d'écrire les mots correctement ».

¹⁷ Le mot y conserve son sens savant de « système de représentation écrite ».

Qu'il y soit souvent fait mention de l'orthographe s'explique par le fait que, dans la correspondance, le contact avec l'énonciateur se fait par la médiation de l'écrit : la matérialité de celui-ci (calligraphie, orthographe) prend alors une dimension signifiante. Cette affinité du commentaire sur l'orthographe avec le genre épistolaire, qu'on voit naître ici, est durable. Elle concerne aussi bien les correspondances réelles que les correspondances représentées dans la fiction :

Exemple 12 : [...] je reconnus d'abord ce billet, pour venir de la part de la favorite de ma maîtresse, et bien que l'orthographe en fut tout à fait étrange, j'eus bien-tôt déchiffré ce qu'il y avoit de plus essentiel dedans (Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*, 1667, chap. 2, Q788)

3.2. Les adjectifs évaluatifs

Quand le roman, dès la fin du 17^e siècle, s'approprie à son tour le discours sur l'orthographe, c'est aussi à l'occasion de lettres, billets, messages reçus ou écrits par les personnages qui constituent la source principale des occurrences du mot, devant les commentaires de narrateur et les descriptions. Direct ou représenté, un discours sur l'orthographe est désormais tenu hors du contexte scientifique. Dès les premiers témoins, on constate que l'emprunt ne se réduit pas à un simple « collage » dans le texte-cible : en changeant de domaine, le nom *orthographe* est employé dans des cadres syntaxiques que les grammaires et les traités, attachés à un usage étroitement dénotatif du mot, ne connaissaient pas.

Un des tout premiers effets de l'appropriation de l'orthographe par les usagers non savants est à la fois discret et d'une grande conséquence quant à l'histoire du mot. Il s'agit de la nature des adjectifs susceptibles de modifier le nom *orthographe* : au lieu des adjectifs relationnels ou classifiants des emplois savants qui spécifiaient l'extension du nom, on trouve désormais des adjectifs qui impliquent un énonciateur et l'expression d'une subjectivité.

Exemple 13 : Conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardais l'autre jour son écriture ; elle ressemble tout à fait à la vôtre. Son orthographe est parfaite ; (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1680-1696, R235)

Exemple 14 : Je vous la recommande, et d'user de la facilité qu'elle a à vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte ; aidez-vous de cette petite personne. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1680-1696, R235)

Exemple 15 : [...] ce ton de voix sentencieux, et cette exactitude de prononciation qui appuie toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe. (à Brécourt) Pour vous, vous faites un honnête homme de cour... (Molière, *L'Impromptu de Versailles*, 1673, sc.1, R372)

Exemple 16 : Il faut qu'on l'ait aidé, car j'ai vu un autre de ses écrits, dont le style était assez pauvre et l'orthographe misérable. (Prévost L'Abbé, *Lettres anglaises*, 1751, N683)

Exemple 17 : Je crois qu'elle en eût été bien empêchée, car c'est à peine si elle savait écrire à cette époque et elle ne se piquait point d'une vaine et inutile orthographe. (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855, M955)

Affectifs ou évaluatifs, les adjectifs ont en commun de superposer à l'indication d'une propriété de l'orthographe, l'expression d'une réaction émotionnelle, qui peut être de rejet (*barbare, pernicieuse, détestable* (9)), ou de perplexité (*étrange* (12)). Ou bien ils témoignent d'un jugement de la part du locuteur (*parfaite* (8), *correcte*¹⁸ (14) *sévère* (15) *misérable* (16) *vaine et inutile* (17)). Là où les déterminations classifiantes identifiaient des systèmes graphiques concurrents (*l'orthographe ancienne, l'orthographe du français, de mon livre*) sans leur dénier, pour autant, leur nature de « système », les qualificatifs ici n'enregistrent la variation des réalisations individuelles que sous la forme d'écarts ou de conformité par rapport à une norme unique. L'évaluation dans ces exemples peut porter désormais sur tous les arguments possibles du nom *orthographe* et notamment sur le sujet.

IV. L'orthographe, propriété essentielle du sujet ?

Avec les premiers emplois des textes littéraires, est apparue une nouvelle interprétation de la détermination du nom *orthographe* par un possessif (13), (14) et (16). L'antécédent est désormais le sujet réel de l'activité. La construction devient courante :

Exemple 18 : Ses lettres augmentèrent encore plus ma prévention. Mais aussi-tôt qu'il se crût sûr de moi, je vis changer la beauté de son style et jusqu'à son orthographe : j'ai honte de le dire, et j'en eus beaucoup alors de le voir (Prévost L'Abbé, *Histoire du chevalier Grandisson*, 1755, N698)

Exemple 19 : Le marquis, fort découragé, lui dit avec douceur : - vous n'êtes pas sûr de votre orthographe ? – Il est vrai, dit Julien, sans songer le moins du monde au tort qu'il se faisait. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830, M687)

Le nom *orthographe* désigne une compétence, réelle ou feinte (18), acquise par apprentissage dès l'enfance (13), susceptible de degrés (*parfaite, correcte*), sur laquelle on peut plus ou moins compter (19) (*vous n'êtes pas sûr ?...*). La construction ne mentionne pas l'objet écrit. Cet emploi intransitif rapproche plutôt l'orthographe de ces facultés, inégalement partagées entre les individus comme le *jugement*, la *volonté*, la *mémoire*, avec lesquels le mot peut permuter. En (14), le possessif est remplacé par la construction *avoir une orthographe* + adjectif, où l'adjectif est obligatoire. La construction est celle des facultés soumises à évaluation (*il avait un jugement sûr, une mémoire infailible, une élocution hésitante*) que la langue traite comme les propriétés inaliénables de l'individu :

Exemple 20 : M. Watkins peut s'adresser à cent femmes, auxquelles ses richesses et la figure qu'il fait dans le monde, feront pardonner son orthographe (Prévost L'Abbé, *Nouvelles Lettres anglaises*, 1755, N699).

¹⁸ L'emploi de *correcte* implique ici que le préfixe *ortho-* est désémantisé.

De quoi *orthographe* est-il le nom ?

Exemple 21 : Elle était devenue ce que deviennent les jolies filles quand elles ont la taille fine, beaucoup de coquetterie, un peu d'ambition et guère d'orthographe (Murger, *Scènes de la vie de bohème*, 1848, L959)

L'*orthographe* entre dans la description du personnage à côté (20) de propriétés sociales (la *figure dans le monde*, la *richesse*), tous traits définitoires du personnage. Le nom apparaît en régime du verbe *avoir*, comme ces autres propriétés inaliénables que sont les propriétés physiques (la *taille fine*), ou morales (la *coquetterie*, l'*ambition*). Les exemples (20) et (21) montrent que cette caractérisation par l'orthographe peut s'émanciper de tout contexte d'écriture, dès le 18^e siècle. Mais ce n'est qu'au 19^e siècle que, par une sorte de renversement, les infractions quant à la norme graphique prescriptive finissent par être présentées comme des microsystemes, strictement individuels, (23) *il avait une orthographe à lui*, auxquels le sujet imprime sa marque, et qui le singularisent :

Exemple 22 : Rodolphe ramassa à terre, pour allumer sa pipe, un morceau de papier sur lequel il reconnut l'écriture et l'orthographe de Louise (Murger, *Scènes de la vie de bohème*, 1848, L859)

Exemple 23 : Et comme il avait une orthographe à lui, de même qu'une cuisine à lui, il avait improvisé sur son mur cette inscription remarquable : carpes ho gras. (Hugo, *Les Misérables*, 1862, S739)

En l'insérant dans les structures syntaxiques typiques des propriétés inaliénables de l'individu, les usages des textes littéraires construisent de l'orthographe une représentation nouvelle : d'une activité, ils font une faculté attendue chez quiconque, et du degré d'accomplissement, une propriété essentielle du sujet.

4.1. Savoir l'orthographe

Les emplois du mot au 18^e siècle, deux fois plus fréquents qu'au siècle précédent, semblent confirmer cette intériorisation de l'orthographe¹⁹. Une nouvelle expression apparaît, *savoir l'orthographe*, qui fournit une expression lexicale à ce mouvement de subjectivisation :

Exemple 24 : [...] une vieille servante, qu'il avait pour tout domestique, marquait les adresses ; mais, outre qu'elle ne savait point l'orthographe, elle écrivait si mal qu'on ne pouvait le plus souvent déchiffrer son écriture. (Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, 1732, S835)

Exemple 25 : Et Madame de Surville, par exemple, qui ne sent pas la mesure d'un vers, et qui ne sait ni sa langue ni l'orthographe, n'en juge pas moins

¹⁹ Dans les faits, les grammairiens et les lexicographes s'emploient à combler l'écart qui s'est creusé entre les usages et la norme prescrite. Dès après la parution de la deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1718) s'installe ainsi un climat de tolérance quant à l'usage, et de simplifications mesurées mais continues quant à la norme. Une demande orthographique s'exprime cependant. Elle n'émane plus du public cultivé mais provient de plus en plus des couches sociales peu instruites que leur profession confronte à l'écrit.

les ouvrages de littérature (Mme de Genlis, *Adèle et Théodore*, 1782, N936)

Exemple 26 : Vous voyez que Marie commence à être fort savante en orthographe, mais votre compositeur ne l'est guère. (Voltaire, *Lettres à son imprimeur*, 1778, N473)

Exemple 27 : De même qu'il est toujours permis aux femmes de ne savoir point l'orthographe, à condition qu'elles mettent beaucoup d'esprit dans leur style, on accorde à un homme le privilège d'être original, s'il a vraiment une manière à lui... (Mercier, *Tableau de Paris*, 1783, N283)

L'expression devient courante au 19^e siècle, où elle rend compte du tiers des énoncés où le mot *orthographe* est régime d'un verbe à sujet humain :

Exemple 28 : [...] ayant l'air d'une femme de chambre de bonne maison, jouant tant bien que mal une sonate, ayant une jolie écriture anglaise, sachant le français et l'orthographe, enfin une complète éducation bourgeoise. (Balzac, *La maison de Nucingen*, 1838, M982)

Celui qui *sait* un poème peut le réciter. Mme de Surville (25) connaît le français mais ne *sait pas sa langue* : la connaissance qu'elle en a ne fait pas d'elle une locutrice compétente, encore moins un critique littéraire autorisé. Le premier effet de sens du verbe *savoir* l'oppose à *connaître*. *Savoir* met l'accent sur le sujet. Dans l'expression *savoir l'orthographe*, le verbe *savoir* entraîne avec lui l'idée que la connaissance est si bien assimilée par le sujet qu'il peut à tout moment en faire la démonstration. Elle est devenue une compétence, à la fois *savoir* et *savoir-faire*. En tant que telle, elle devient une faculté du sujet. L'expression *savoir l'orthographe* participe de ces formulations qui témoignent de la subjectivisation grandissante de l'orthographe. Le second effet de *savoir* l'oppose à *apprendre*²⁰ ou à sa forme accomplie *avoir appris*. Contrairement à ce dernier qui focalise sur le processus de l'acquisition, progressif et gradable, *savoir l'orthographe*, où le verbe est centré sur le sujet²¹, efface entièrement toute évocation de l'apprentissage pour faire porter l'accent sur le résultat. En (24), si l'on remplace *outre qu'elle ne savait point l'orthographe, elle écrivait si mal* par **outre qu'elle n'avait point appris l'orthographe*, l'incompétence change de valeur, elle n'est plus une inaptitude de la servante, elle a une cause, qui peut devenir une excuse. L'exemple (27) attribue un poids équivalent, dans le jeu des compensations, à la compétence orthographique et à

²⁰ On se rappelle que Monsieur Jourdain voulait *apprendre* l'orthographe (10). Les contextes d'apprentissage ne sont pas absents au 19^e siècle où la loi Guizot en 1835 rend l'enseignement de l'orthographe obligatoire.

Exemple 29 : [...] de maîtres et de maîtresses de pension qui se rendent à ses leçons pour apprendre l'orthographe et se corriger des fautes qu'ils ont enseignées la veille (Jouy, *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, 1813, M678).

Mais ces exemples coexistent avec l'usage, différemment connoté, de l'expression *savoir l'orthographe*.

²¹ Le verbe *connaître*, quant à lui, maintient une distinction entre le sujet et l'objet. Cf. Franckel et Lebaud (1990).

des facultés innées²² comme *l'esprit* et *l'originalité*. L'orthographe en est comme naturalisée. Traitée comme une faculté essentielle du sujet, elle se voit désormais attachée à l'être même des individus.

4.2. Avoir de l'orthographe

Un pas supplémentaire semble être franchi dans les expressions qui apparaissent au 19^e siècle où le nom est déterminé par un article partitif.

Exemple 31 : J'ai vu Merlin avoir de l'esprit dans une réponse, Frappart de la dignité, et Daunois de l'orthographe ! (Goncourt, *Charles Demailly*, 1860, M539)

Exemple 32 : Son erreur choqua Notre-Dame comme l'eût choqué une faute d'orthographe (s'il eût eu de l'orthographe) dans le règlement de la prison. (Genet, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, S381)

En (31), le nom *orthographe* reçoit la même détermination que *l'esprit*, *la dignité* qui réfèrent à des qualités. Celles-ci se présentent comme des substances continues, indénombrables, qui appellent donc l'article partitif pour s'incarner dans un individu. Le tour peut se transformer en structure attributive : *avoir de la dignité c'est être, rester digne, avoir de l'esprit* signifie à peu près *être spirituel*. L'expression *avoir de l'orthographe* masque le fait que la langue ne propose pas d'adjectif correspondant. Seul le discours en fait une qualité de l'être. L'identité de construction introduit l'orthographe dans le paradigme des noms de qualité, auquel ses propriétés en langue ne lui donnent normalement pas accès :

Exemple 33 : Il me lit, il est enchanté ; nous causons : il me trouve de l'orthographe. Il me serre les mains : il s'aperçoit que j'ai des gants... Bref, au bout d'une quart d'heure, il me demandait instamment d'être son secrétaire (Goncourt, *Renée Mauperin*, 1864, M892)

Ici, le brio est sensible : le nom *orthographe* a un support incertain, la causerie ? le je ? Formellement cependant, la construction locative *il me trouve de l'orthographe*, usuelle pour les qualités, l'assimile à cette catégorie. Le traitement en substance continue au moyen du partitif (*de l'orthographe*) permet parfois de rester dans le flou quant à l'argument (agent ou support) :

Exemple 35 : Je vous répondrai comme Brunet : tu veux de l'orthographe avec une méchante plume d'auberge ! (Courier, *Lettres écrites de France et d'Italie*, 1825, L946)

22

Exemple 30 : [...] que sait-il ? – Lire et écrire, dit Sophie, voilà tout ; seulement il met l'orthographe naturellement, sans avoir appris. Il paraît qu'il lisait beaucoup. (Chamfleury, *Les souffrances du professeur Delteil*, 1853, L833)

V. L'orthographe, propriété essentielle du mot, qualité détachable de l'écrit

La relation entre l'orthographe, comme « manière d'être écrit », et le support écrit est différemment exprimée selon que le support est formé d'un seul mot ou de plus d'un mot. Quand l'objet écrit est un *livre*, un *cahier*, une *lettre* ou un *billet*, c'est-à-dire une collection de mots qui suppose un énonciateur, l'anaphore qui réfère l'orthographe à l'écrit peut être seulement référentielle, sans marques linguistiques autres que l'article défini. On le voit dès les premiers emplois, (13) *la lettre est figée [...]* *on pâme avec moi du style, de l'orthographe*, (16) *j'ai vu un autre de ses écrits, dont le style était assez pauvre et l'orthographe misérable*. La construction devient usuelle :

Exemple 35 : Je l'ai priée de lire la lettre entière à Mme Moore. Si l'orthographe n'est pas exacte, ai-je ajouté, vous aurez la bonté d'excuser ; c'est l'écriture d'un seigneur. (Prévost L'Abbé, *Histoire de miss Clarisse Harlove*, 1751, N692)

Exemple 36 : Ta lettre est très bien écrite et très comique, mais l'orthographe n'est pas si bonne que les autres fois. Il faut t'appliquer bien sérieusement à apprendre ta langue (Sand, *Correspondance* 1836)

On ne trouve presque jamais les relais d'un possessif (*la lettre/son orthographe*) ou un pronom (*la lettre, l'orthographe en est./dont l'orthographe*). Or, ce tour n'est possible en français que si l'orthographe est considérée comme une « partie »²³ de la lettre (Flaud et Van de Velde 2000, p. 85), au même titre que le *style, l'écriture* (au sens de la calligraphie). Cette autonomie référentielle n'existe pas quand le support est un mot isolé. Les possessifs et pronoms de rappel semblent alors nécessaires :

Exemple 37 : Le chic, mot affreux et bizarre et de moderne fabrique, dont j'ignore même l'orthographe. (Baudelaire, *Salons*, 1846, M965)

Exemple 38 : Je suis extrêmement contrarié du contretemps qui empêche d'imprimer Coufontaine avec son orthographe exacte (Caudel, *Correspondance*, 1926, K 739)

La forme écrite est, dans ce cas, perçue comme une propriété essentielle du mot, qui participe de son identité. Une « linguistique populaire » va plus loin en déniaut tout arbitraire à la forme graphique car le choix des graphèmes participe de la signification ou des connotations du mot :

Exemple 39 : Comment vous appelez-vous ? – L'Aigle. Le roi fronça le sourcil, regarda la signature du placet et vit le nom écrit ainsi : LESGLE. Cette orthographe peu bonapartiste toucha le roi et il commença à sourire. (Hugo, *Les misérables*, 1862, S739)

²³ Sur le modèle : *la maison est vieille, le toit fuit*.

De quoi *orthographe* est-il le nom ?

Exemple 40 : Quant à mon camarade Bardoux, c'est un khon (orthographe chinoise). Je me promets de le lui dire. (Flaubert, *Correspondance*, 1878, Z158)

La réaction du roi et le commentaire du narrateur en (39), la parenthèse réflexive en (40) sont justifiés par la croyance en une motivation de l'orthographe qui se rencontre surtout dans le discours des écrivains, lorsqu'ils parlent *es qualités* en amateurs de la langue. Il n'en reste pas moins que, lorsque l'orthographe est celle d'un mot isolé, pris en mention, elle est considérée comme une matière constitutive de ce mot : nous n'avons trouvé aucune attestation de **mot sans orthographe*. En revanche, les occurrences sont nombreuses de l'expression *lettre sans orthographe* :

Exemple 41 : Elle est restée vieille fille, malgré les sommations respectueuses de son ancienne jeunesse. Elle m'écrivait des lettres sans orthographe, où elle me tutoie, m'appelle chevalier (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1848, K793)

Exemple 42 : Il aimait mieux lire la lettre d'un paysan, sans orthographe et pleine de fautes, plutôt que de suivre cette fausse voie (Champfleury, *Les aventures de Mlle Mariette*, 1853, M294)

Même *pleine de fautes* (42), une lettre se lit, délivre un message. La caractérisation *sans orthographe* confirme que l'orthographe (entendue comme « manière correcte d'être écrit ») est bien une qualité détachable de l'écrit qui peut fonctionner sans elle.

5.1. Mettre l'orthographe

Le 18^e siècle a inventé *savoir l'orthographe*, qui présente le fruit d'un apprentissage comme une aptitude innée ; il revient au 19^e siècle – où l'orthographe devient matière d'enseignement obligatoire – d'avoir introduit dans l'usage une nouvelle expression *mettre l'orthographe* :

Exemple 43 : Si ma cuisinière me disait que je ne mets pas l'orthographe (Sand, *Correspondance*, 1844, R491)

Exemple 44 : car on est bien bête en voyage, et vous savez qu'une dame prétendait qu'elle ne pouvait pas mettre l'orthographe avec des plumes d'auberge ; néanmoins comme il n'y a pas d'orthographe pour le cœur permettez-moi de me dire ici l'un de vos vieux et plus attachés amis (Balzac, *Corresp.*, 1845, M985)

Présente dès le début du siècle, l'expression voit sa fréquence s'accroître jusqu'au milieu du 20^e siècle ; elle se raréfie ensuite sans sortir tout à fait de l'usage.

Exemple 45 : Courpière : - Je parie que vous mettez l'orthographe et que vous avez une écriture de fonctionnaire (Hermant, *Monsieur de Courpière*, 1907, L352)

Exemple 46 : C'est un excellent homme... au sens habituel d'imbécile chevronné. Il calligraphie des bourdes et y met l'orthographe (Vercel, *Capitaine Conan*, 1934, L636)

Cette locution verbale fait de la production d'un écrit conforme une procédure qui se déroule en deux temps : le verbe *mettre* en effet qui signifie « poser, disposer sur un support » présuppose l'existence préalable de ce support, sous la forme d'un écrit *sans orthographe*²⁴. L'expression reflète le concret d'une pédagogie, elle témoigne également d'une analyse intuitive du fonctionnement du code écrit du français. Un premier temps fait surgir tout l'éventail possible des formes graphiques aptes à représenter la prononciation : c'est déjà *écrire*. Dans un second temps, l'existence d'une norme prescrite qui refuse la variation, impose de sélectionner, dans cet ensemble de formes homophones possibles, la seule variante admise, la graphie correcte²⁵. *Mettre l'orthographe* décrit aussi l'ajout de graphèmes muets, porteurs d'informations visuelles de nature grammaticale, exemplairement les marques d'accord du participe comme dans l'exemple ci-dessous :

Exemple 47 : Je mettais, disait-on, assez bien l'orthographe pour mon âge, hors ce qui concernait les participes (France, *Le petit Pierre*, 1918, K594)

La distinction de ces deux temps, présupposée par le verbe *mettre*, est parfois explicite comme dans ces énoncés où ils sont distribués entre deux agents différents,

Exemple 48 : Car je suis petit-fils, en ligne directe, de ce cocher fameux qui a tant fait de bruit dans Paris. Mais j'ai toujours négligé l'orthographe et l'Orange, mon camarade me sert pour ces minuties (Cérou, *L'amant, auteur et valet*, 1740, S297)

ou, entre deux moments différents et successifs de l'apprentissage :

Exemple 49 : Maurice vous embrasse, il lit bien, mais je ne trouve pas qu'il écrive assez couramment pour commencer l'orthographe (Sand, *Correspondance*, 1830, R477)

ou même, entre deux étapes d'une entreprise de séduction :

Exemple 50 : C'est la première fois qu'il m'écrit, alors il n'ose pas encore mettre l'orthographe. (Gide, *Si le grain ne meurt*, 1924, K542).

Cette distinction de deux opérations successives trouve son expression dans le couple *écriture/orthographe*, couple ancien et durable dans lequel *écriture* représente le pôle neutre. *Écrire* peut désigner le tracé des lettres, *une écriture de chat* :

Exemple 51 : Vous ne travaillez pas, voilà une écriture de chat et une orthographe de crocheteur (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855, M956).

Parfois le mot désigne la composition du texte, mais le plus souvent *écrire* ou *écriture* désignent la transcription phonographique de la parole, sans considération de la norme, comme dans cet exemple daté du 18^e siècle :

²⁴ *Orthographier* ne couvre pas les emplois où la forme écrite représente une collection de mots.

²⁵ Ce qui fait du français une langue « à orthographe » (Blanche-Benveniste et Chervel 1969, p. 87), dans la mesure où un même phonème peut être représenté par des graphèmes différents : ce défaut dans la correspondance son/lettre est la source de variantes graphiques.

Exemple 52 : Je l'ai priée de lire la lettre entière à Mme Moore. Si l'orthographe n'est pas exacte, ai-je ajouté, vous aurez la bonté d'excuser ; c'est l'écriture d'un seigneur. (Prévost L'Abbé, *Histoire de miss Clarisse Harlove*, 1751, N692).

Écrire assure la communication. L'écriture est présentée comme la seule opération nécessaire. On peut *mettre* ou ne *pas mettre* l'orthographe. Le statut de qualité détachable de l'écrit, mis en évidence par le régime d'anaphore et l'existence du syntagme *sans orthographe*, est confirmé par la locution verbale : *mettre l'orthographe* est une opération seconde, parfois jugée secondaire comme le montre le terme de *minuties* en (48).

5.2. Pas un mot d'orthographe

On retrouve (pour des emplois où l'orthographe est référée au support écrit) les constructions qui font de l'orthographe une substance continue dont on prélève une partie. En témoignent les énoncés où le mot est précédé d'un quantifieur dont le plus fréquent, quand *mettre* ou *écrire* sont à la forme négative, est « un mot de ». Le tour est emprunté aux énoncés où la substance à quantifier est une *langue* que l'on parle ou, plus souvent, une *leçon* que l'on récite :

Exemple 53 : Comme le maréchal de Saxe allemand, Bonaparte italien ne mettait pas un mot d'orthographe ; Henri IV, Louis XIV et le maréchal de Richelieu, moins excusables, n'étaient guère plus corrects (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1848, K795)

Exemple 54 : Il en était de même pour l'orthographe ; la plupart du temps il n'écrivait pas un mot, et si nos copies lui eussent été portées avec de pareilles fautes, il s'en fût plaint (Las Cases, *Le mémorial de Sainte-Hélène*, 1823, M422)

Le même quantifieur est employé quand l'orthographe désigne une qualité de l'individu, alors même que le verbe *savoir* efface toute référence au support écrit :

Exemple 55 : Mais je l'ai connue vraiment érudite en ce genre, solidement instruite à plusieurs autres égards, bien qu'elle ne sût pas un mot d'orthographe (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855, M956)

Exemple 56 : De ce jour-là elle ne cessa plus de me cramponner, elle ne savait pas un mot d'orthographe, c'est moi qui faisais les lettres. (Proust, *La Prisonnière*, 1922, K526)

Mais là où *savoir l'orthographe* naturalise le degré de compétence orthographique pour en faire un trait définitoire de l'individu, l'expression *mettre l'orthographe* fait du respect de la norme prescrite une opération facultative, à laquelle est refusé tout caractère fonctionnel dans la communication écrite. Cette gratuité quant au fonctionnement du code écrit linguistique en fait une opération présentée comme coûteuse :

Exemple 57 : Vous voyez quels frais d'orthographe je fais pour toi mon camarade.
J'ai cherché le mot cotret dans le dictionnaire de Boiste (Sand, *Correspondance*, 1833, R480)

et même luxueuse (on ne peut *mettre l'orthographe avec des plumes d'auberge* (44). Cette démonétisation sur le plan du code laisse tout le champ libre à d'autres fonctions, non linguistiques. La conformité de l'écrit devient une preuve de conformité sociale dont la valeur est diversement évaluée, positivement comme le signe de l'instruction, négativement comme une marque de servilité, indigne d'un *seigneur* (35), de docilité de *fonctionnaire* (45), ou de bêtise d'*imbécile chevronné* (46). Le rapport à la norme en lui-même et les motivations sociales qui le règlent peuvent passer au premier plan.

5.3. La faute d'orthographe : emplois métaphoriques

Plusieurs exemples, parmi ceux qu'on a vus jusqu'ici (20), (21), ont montré que le nom *orthographe* pouvait apparaître en dehors de toute situation d'écriture ou d'enseignement, au seul titre d'élément de caractérisation d'un personnage. Le syntagme « faute d'orthographe » est un de ces exemples de circulation du mot, bien au-delà du contexte attendu²⁶. La plus ancienne attestation²⁷ de notre corpus provient de Marivaux. L'expression désigne l'erreur que Lisette pourrait avoir faite sur le statut social réel d'Arlequin déguisé en son maître :

Exemple 58 : Arlequin. Pour les fortifier de part et d'autre, jurons-nous de nous aimer toujours, en dépit de toutes les fautes d'orthographe que vous aurez faites sur mon compte. (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, 1730, II, 5, N842)

L'emploi est donc métaphorique, sans qu'on puisse dire si le choix de l'image trahit un discours de valet ou si Arlequin singe ici le discours du maître qu'il prétend être. Pour que l'image fonctionne, il faut que dans l'un au moins de ces deux discours, la faute d'orthographe soit une réalité familière au point d'être perçue comme le prototype de toutes les erreurs. Par la suite, le syntagme est surtout employé au sens propre, mais le sens figuré reste fréquent. La *faute d'orthographe* peut désigner une faute morale :

Exemple 59 : Pas la moindre faute d'orthographe dans la conduite de la mère ou de la fille. (Stendhal, *Nouvelles inédites*, 1842, p. 53)

une faute de goût,

Exemple 60 : Je l'espère bien que vous ne m'avez jamais trouvée ridicule. Suis-je femme à faire de pareilles fautes d'orthographe dans une toilette ? (Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1844, p. 166)

ou même la faute métaphysique :

²⁶ Il est difficile de mesurer si le nom *faute* est une métaphore assimilant l'orthographe et la morale. Les sens de *manque*, *défaut*, *erreur* entrent dans sa définition dès les premiers emplois.

²⁷ Ce qui ne signifie pas que Marivaux invente l'expression.

De quoi *orthographe* est-il le nom ?

Exemple 61 : Je songe au mal, énigme étrange/ Faute d'orthographe de Dieu
(Hugo, *Les chansons des rues et des bois*, 1865, S741)

Tous les champs normatifs sont concernés. Quel que soit le degré de lexicalisation atteint, le syntagme perd ses emplois figurés à la fin du 19^e siècle, au contraire du mot *orthographe* (62), qui réfère à l'orthodoxie en (63) :

Exemple 62 : Il est impossible de plus ignorer la plus élémentaire orthographe du style (Goncourt, *Journal*, 1878, K853)

Exemple 63 : Du moment qu'on n'obéit plus à son caprice, mais à une règle librement choisie, on est libre, moral, saint ; on est dans l'orthographe.
(Jouhandeau, *Monsieur Godeau intime*, 1926, p. 51, K 786).

VI. Représentations associées

Les usages du mot *orthographe* ont dessiné deux parcours différents. Rapportée au support écrit, l'orthographe est traitée comme un second temps de l'écriture, gratuit sur le plan fonctionnel mais soumis à appréciation comme la forme socialisée de l'écrit. Rapportée à l'agent, l'orthographe fait l'objet d'une intériorisation croissante ; le nom s'inscrit dans les mêmes cadres syntaxiques qui servent aux propriétés essentielles de l'individu. C'est par ces deux traits (forme socialisée de l'écrit et qualité du sujet) que le nom *orthographe* devient l'étiquette de la « norme sociale ». Il entre dans des énoncés dont le propos porte moins sur l'écriture que sur le sens et la valeur de la socialisation, énoncés qui se sont révélés particulièrement nombreux et thématiquement cohérents pour la période du 19^e siècle.

6.1. Un indice social

Le 19^e siècle se caractérise, surtout dans sa première moitié, par une fluidité sociale accrue, autorisée par l'Empire et les révolutions successives. La démocratisation de l'accès à la scolarisation (où l'enseignement de l'orthographe est obligatoire depuis la loi Guizot) confère à l'orthographe le statut d'un savoir populaire. Alors même que la norme se fige, la maîtrise de l'écrit devient un principe de sélection sociale, favorisant l'émergence d'un sentiment d'insécurité orthographique. Dans ce contexte, l'orthographe devient, comme on l'a vu, un instrument de mesure du degré d'instruction :

Exemple 64 : Ce qui me piqua le plus, c'est que la lettre était écrite en patois, pleine de fautes d'orthographe ; moi, faire des fautes d'orthographe, moi, qui avais tous les prix à l'université ! Je commence par donner à mon vilain un soufflet (Mérimée, *Colomba*, 1840, M987)

et, au-delà, un indicateur du statut social, auquel est attaché parfois une valeur morale (66) :

Exemple 65 : Il aimait mieux lire la lettre d'un paysan, sans orthographe et pleine de fautes, plutôt que de suivre cette fausse voie (Champfleury, *Les aventures de Mlle Mariette*, 1853, M294)

Exemple 66 : Les hommes, des êtres communs, sans idéal, sans orthographe, des fils de coiffeurs ou de marchandes de frites qui s'étaient faits comédiens par désœuvrement, par fainéantise (Daudet, *Le petit Chose*, 1880, R103).

La maîtrise de l'écrit, et l'instruction dont elle est le signe, sont un facteur d'ascension sociale ; à rebours l'incompétence en ce domaine peut devenir un frein, causer un *tort* :

Exemple 19 : Le marquis, fort découragé, lui dit avec douceur : – vous n'êtes pas sûr de votre orthographe ? – Il est vrai, dit Julien, sans songer le moins du monde au tort qu'il se faisait. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830, M687).

La corrélation entre les deux réalités n'est plus construite par le texte. Elle est un donné partagé comme le montre son emploi de comparant :

Exemple 67 : Vous ne travaillez pas, voilà une écriture de chat et une orthographe de crocheteur (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855, M956).

L'association semble suffisamment installée dans l'univers de croyance qu'elle autorise des énoncés ambigus où l'oubli de l'orthographe peut être le symptôme ou la cause de la déchéance sociale :

Exemple 68 : Vous savez qu'elle en était venue à oublier jusqu'à son orthographe. Une déchéance, un écrasement, une demoiselle ravalée à une bassesse de servante (Zola, *L'œuvre*, 1886, L583).

6.2. L'envers de l'orthographe

Cette représentation de l'orthographe, telle que la construisent les textes littéraires du 19^e siècle est non seulement orientée socialement, mais elle est aussi sexuée. Les usages du mot témoignent d'une affinité particulière avec le référent féminin : on parle beaucoup plus souvent de l'orthographe des femmes que de celle des hommes. Et on n'en parle pas de la même façon. Chez un homme, l'incompétence trahit une origine populaire²⁸ : elle est très rarement positive. Chez une femme aussi, l'orthographe est un signe d'instruction :

Exemple 69 : Elle était fille d'un épicier de la rue Montorgueil. Très instruite, d'ailleurs, histoire sainte, calcul, orthographe, car elle avait suivi jusqu'à seize ans les cours d'une école du voisinage (Zola, *L'œuvre*, 1886, L582).

Elle est, plus souvent que pour les hommes, replacée dans le programme entier d'une éducation qui détermine une position sociale :

²⁸ L'exemple 52, où elle signale l'écriture d'un seigneur, rend compte de l'indifférence des aristocrates du siècle des Lumières. Notre corpus ne fournit pas d'attestation analogue pour le 19^e siècle. C'est au 20^e siècle que l'orthographe est associée à une docilité servile et devient un signe de bêtise (cf. (45) et (46)).

De quoi *orthographe* est-il le nom ?

Exemple 70 : Ayant l'air d'une femme de chambre de bonne maison, jouant tant bien que mal une sonate, ayant une jolie écriture anglaise, sachant le français et l'orthographe, enfin une complète éducation bourgeoise (Balzac, *La maison Nucingen*, 1838, M982).

L'absence de faute permet de conclure à une conformité sociale, exprimée en termes de morale, *une femme comme il faut* :

Exemple 71 : Oui, c'est bien d'une femme comme il faut ! ça m'a l'air de ne pas avoir une faute d'orthographe (Balzac, *Une fille d'Eve*, 1842, R694).

Mais ce qui distingue l'orthographe des femmes, c'est la positivité qui s'attache souvent à leur absence d'orthographe. La faute d'orthographe peut certes dénoncer un manque d'éducation, qui est condamné, mais elle peut aussi laisser entrevoir un *naturel*, la permanence d'un état de nature que la mention du chant des oiseaux assimile à un paradis :

Exemple 72 : sur cent lettres, quatre-vingt n'ont pas l'ombre d'orthographe mais qu'en général, celles qui pêchent par ce défaut, ont plus d'esprit et de naturel que les autres : aussi sont-elles écrites pour la plupart par des femmes. (Mercier, *Tableau de Paris*, 1782, N276)

Exemple 73 : Je crois qu'elle en eût été bien empêchée, car c'est à peine si elle savait écrire à cette époque et elle ne se piquait point d'une vaine et inutile orthographe. Et pourtant elle parlait purement, comme les oiseaux chantent sans avoir appris à chanter (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855, M955).

Même lorsqu'il est traité comme un indice social, le défaut d'orthographe est corrélé à une instance positive, ici le *cœur*, courage ou affectivité :

Exemple 74 : La bonne femme de Montfort l'Amaury lui écrit le 29 février d'un cœur résolu et d'une orthographe hésitante (Bordeaux, *Les derniers jours du fort de Vaux*, 1916, L564)

Exemple 75 : Hélas ! pensa Rodolphe en la regardant, la pauvre enfant n'a guère de littérature. Je suis sûr qu'elle se borne à l'orthographe du cœur, celle qui ne met pas d's au pluriel (Murger, *Scènes de la vie de bohème*, 1848, L859),

ou à leur corps et à l'exercice de la sexualité.

Exemple 76 Mon ancienne maîtresse est au coin de son feu et prend des leçons de grammaire française avec M. le vicomte Paul, qui veut la ramener à la vertu par le chemin de l'orthographe. Dieu ! Comme il va la gâter ! (Murger, *Scènes de la vie de bohème*, 1848, L859).

L'orthographe, associée à la vertu, *gâte* les femmes et devient le moyen d'une rééducation morale. Elle est l'instrument de la domestication des femmes que déplore ici le narrateur. Dans l'exemple (77), *pas d'orthographe* est également associé au naturel des corps, mais ce naturel est déprécié en défauts physiques et manque d'hygiène :

Exemple 77 : Signalant en elles les défauts qui pouvaient leur nuire auprès des hommes, de grosses attaches, un vilain teint, pas d'orthographe, des poils aux jambes, une odeur pestilentielle, de faux sourcils (Proust, *L'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918, K434).

L'orthographe, comme une toilette, augmente la valeur de séduction des femmes. La valeur respective de la nature et de l'orthographe peut s'inverser, la corrélation demeure. La surveillance qui porte sur le statut social des hommes, s'exerce sur le corps des femmes. Pour elles surtout, l'orthographe dessine un envers : même maîtrisée chez les femmes éduquées, elle cède devant la passion amoureuse dont la faute d'orthographe est la manifestation :

Exemple 78 : Y trouva attachée avec une épingle la lettre suivante écrite à la hâte, baignée de larmes et sans la moindre orthographe. Ordinairement Mme de Rênal la mettait fort bien, il fut touché de ce détail (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830)

Exemple 79 : Voilà déjà que j'oublie l'orthographe, comme il m'arrive dans les transports de la passion, et il s'agit pourtant de choses passées il y a trente-six ans (Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, 1836, M997)

Exemple 80 : [...] Les femmes naturellement bavardes deviennent éloquentes sous une passion ou une émotion. Elles trouvent – les sans orthographe comme les bien élevées, les prostituées comme les marquises – des mots, des phrases, des mouvements (Goncourt, *Journal*, 1863, K845)

Exemple 81 : [...] ne pouvoir rencontrer dans une lettre d'inconnue une faute d'orthographe sans la baiser sur le papier (Montherlant, *Pitié pour les femmes*, 1936, K352).

Ce signe est si sûr qu'on peut le contrefaire au besoin :

Exemple 82 : Les lignes suivantes qu'elle eut soin de parsemer de nombreuses fautes d'orthographe, ce qui donne toujours un certain cachet à la lettre d'une femme (Ponson du Terrail, *Rocambole*, 1859, K989)

Exemple 83 : Je mets une faute d'orthographe à *meurtrit*, parce que la jeune femme est censée être dans les orages de la passion. D'ailleurs, ça fait partie de ses dons, de ne savoir pas l'orthographe (Montherlant, *Le démon du bien*, 1937, K353).

Quelques exemples témoignent, à propos d'un homme, d'une représentation analogue de l'orthographe comme standardisation dommageable de l'écrit, qui lui enlève son *sel* :

Exemple 84 : Les fautes d'orthographe, de français ?... ignorez-vous que l'on ne peut obtenir des protes qu'ils ne les corrigent pas – ce qui enlève souvent tout le sel d'un article (Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, 1883, L496)

La pression que la conformité orthographique vient juguler n'est plus celle du corps en proie à la passion mais celle de l'expression, du style, dont le locuteur, ici un écrivain, défend l'originalité contre la conformité des correcteurs. L'association de l'orthographe et du discours sur la socialisation négative peut être construite par le propos comme dans les exemples ci-dessus ou ne figurer qu'au titre de comparant, comme en (77) et dans l'exemple (85) ; indice que cette image de censure relève des croyances partagées. L'orthographe devient le mode de socialisation, non seulement de l'écrit, mais du sujet écrivain, au point que l'absence d'orthographe accompagne tout ce que cette socialisation entend canaliser ou éradiquer, esprit et originalité, dédain de la loi, passion féminine :

Exemple 85 : La brutalité du mariage crée des situations définitives, supprime la volonté, tue le choix, a une syntaxe comme la grammaire, remplace l'inspiration par l'orthographe, fait de l'amour une dictée (Hugo, *L'homme qui rit*, 1869, S788).

Conclusion

L'usage des textes littéraires fait de l'orthographe un habit, quelquefois un corset. Habit dont on revêt la représentation écrite de la langue quand on *met* l'orthographe, c'est la formalisation de l'écrit. Comme un habit aussi (parfois troué), l'orthographe définit le *je* qui écrit ; comme le ferait un niveau de langue, une manière de parler : l'orthographe est le pendant écrit de l'accent qui situe et trahit.

L'orthographe n'est pas la langue. Pourtant, si le mot circule depuis la fin du 17^e siècle dans la parole ordinaire des correspondances et des textes de fiction, c'est qu'elle en est perçue comme l'habillage. Savoir populaire, instrument de promotion sociale (au 19^e siècle qui rend pour tous les fonctionnaires la maîtrise de l'orthographe obligatoire), l'orthographe classe et standardise. *Orthographe* est l'autre nom de la norme sociale.

Nul doute que cette représentation, construite par les usages du 17^e au 19^e siècle, ne rend pas compte des usages actuels. La vulgarisation linguistique, la pédagogie des maîtres, le discours des réformes sont venus dénouer certaines associations lexicales : on ne dit plus *savoir l'orthographe*. Quelques vieilles dames disent encore *mettre l'orthographe*. Sinon, on *se relit*. Des usages apparaissent, d'autres vieillissent qui fournissent les jalons d'une histoire. Avant de corrélérer simplement un changement dans l'usage du mot *orthographe* à une mutation réelle des discours, une certaine prudence s'impose à cause du statut incertain des données de provenance littéraire. Les écrivains sont, par profession, des observateurs de l'usage langagier qu'ils enregistrent dans leurs œuvres, œuvres que le linguiste utilise comme des documents. Mais, s'ils ne sont pas linguistes, ils ne sont pas pour autant des usagers ordinaires : en amateurs de la langue, ils en exploitent toutes les propriétés virtuelles et inventent, par exemple : *il me trouve de l'orthographe*, qui peut réussir, être repris, et entrer dans l'usage. « Le texte est un écran : au double sens d'obstacle et de toile de projection ». (Zumthor, 1960, p. 5)

Bibliographie

Base textuelle FRANTEXT, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.frantext.fr>.

DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2012 (DMF 2012). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et CHERVEL, A., 1969, *L'orthographe*, Maspero, Paris.

BRANCA, S., 2001, « La sémantique lexicale du mot « quartier » à l'épreuve du corpus *Frantext* (XII^e-XX^e siècles) », *Langage et société*, 96, *Espaces urbains : analyses lexicales et discursives*, p. 45-51.

CATACH, N., 1968, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Droz, Genève.

FLAUD, N. et VAN de VELDE, D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Ophrys, Paris.

FRANCKEL, J.-J. et LEBAUD, D., 1990, *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Ophrys, Paris, p. 90-110.

SELOSSE, PH., 2009, « Enjeux épistémiques et linguistiques de l'histoire des mots : l'exemple du mot *ortographe* », *Cahiers de Lexicologie*, 95-2, C.N.R.S., Paris, p. 203-223.

WYNANTS, B., 1997, *L'orthographe, une norme sociale*, Mardaga, Sprimont.

ZUMTHOR, P., 1960, « Document et monument. À propos des plus anciens textes de langue française », *Revue des Sciences humaines*, 81, p. 2-25.